

Diagnostic institutionnel des acteurs de la société civile dans le cadre du projet

« Société civile en appui aux Acteurs Vulnérables et à l'Environnement dans les Communautés Urbaines et Rurales de la Guinée Forestière » (Saveur-GF)

Février 2020

Avec l'appui financier de l'Union Européenne



I. CONTEXTE : LE PROJET SAVEUR-GF

Le Gret intervient depuis le milieu des années 90 en Guinée sur des problématiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'appui au développement rural dans les différentes régions du pays. Il collabore avec de nombreux acteurs locaux (ONG, organisations paysannes et professionnelles, services de l'Etat et autorités locales).

Le Gret a sollicité un financement auprès de l'Union européenne pour mener le projet intitulé Saveur – GF (**Société civile en appui aux Acteurs Vulnérables et à l'Environnement dans les Communautés Urbaines et Rurales de la Guinée Forestière**). Ce projet a pour objectif de contribuer au renforcement de la société civile de la Guinée Forestière dans sa capacité à agir pour la préservation de l'environnement, la prévention et la résolution des conflits y afférant et à influencer sur les politiques publiques sectorielles. Il vise à renforcer la compétence, l'organisation et l'efficacité de la société civile de la Guinée Forestière pour constituer un acteur de poids dans les affaires publiques et la qualité de ses actions au bénéfice des populations de la région.

Il est mis en œuvre par **le Gret en partenariat avec les ONG nationales Acord Guinée et ADC**. Les activités ont démarré le 15 janvier 2020 **pour une durée de 36 mois** dans la région naturelle de la Guinée Forestière.

Ce projet s'articule autour de 4 axes opérationnels :

- Les organisations travaillant sur les thématiques retenues sont identifiées, le fonctionnement des OSC, groupes et plateformes est analysé, et des priorités à soutenir/renforcer sont identifiées ;
- Les OSC bénéficient de renforcement de capacités dans différents domaines (technique, de gestion, de gouvernance, institutionnel, juridique...) ;
- Le dialogue des acteurs de la société civile avec les acteurs publics et privés au niveau préfectoral et régional et les réflexions et actions collectives des OSC sont développées et/ou renforcées ;
- Les OSC ont accès à des ressources financières pour développer des actions notamment auprès des femmes et des jeunes.

Le projet aborde 3 angles thématiques : 1) la protection de l'environnement, l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets, 2) la reconnaissance et défense des droits locaux d'accès, d'usage et de gestion des ressources naturelles, et 3) la gestion et la prévention des conflits liés à l'exploitation de ces ressources.

Ce projet part du constat selon lequel la Guinée Forestière est touchée par la déforestation, la perte de biodiversité, les impacts sociaux et environnementaux des nombreux acteurs privés (conflits en lien avec les mines et l'exploitation industrielle et clandestine du bois, cas d'expropriation...), les impacts des changements climatiques sur la sécurité alimentaire mais aussi en termes de conflits sur les ressources naturelles, etc. Les inégalités socioéconomiques sont grandes notamment pour les femmes du fait des normes socioculturelles basées sur des rapports hommes-femmes inéquitables et des politiques publiques qui prennent peu en compte le genre. La situation est également complexe pour la jeunesse, la région offrant peu d'opportunités d'emplois.

Ces mêmes politiques sectorielles sont parfois inadaptées et les populations ne connaissent pas ou peu les textes législatifs et ne peuvent ainsi défendre leurs droits de façon adéquate en cas de conflits, lesquels peuvent être fortement exacerbés par la grande diversité de groupes socioculturels de la région et la volatilité politique.

La société civile pour sa part a du mal, bien qu'impliquée, à induire activement des changements dans la situation actuelle. Elle est fragilisée en grande partie par des compétences internes limitées, des difficultés de gouvernance interne, une politisation des acteurs et organisations, une faible concertation, une relative absence de dialogue avec les pouvoirs publics et le secteur privé, etc. Ces fragilités touchent aussi les OSC de la Guinée forestière.

Focus sur le diagnostic institutionnel des acteurs de la société civile en Guinée forestière :

Face à la multitude des OSC et de leurs plateformes en Guinée Forestière, à leurs profils et actions variées, à leurs contraintes multifactorielles (très différentes d'une OSC à l'autre), aux nombreux projets étant intervenus en renforcement de la société civile, à la diversité des espaces de concertation existants, la première étape fondamentale du projet est le lancement d'un diagnostic institutionnel des acteurs de la société civile. Ce diagnostic a pour objectif de mieux appréhender l'ensemble des acteurs et la complexité régionale, en s'attachant bien à analyser d'une part les réseaux des ONG et associations et d'autre part les réseaux des organisations paysannes.

Un regard particulier sera accordé au fonctionnement et à la gouvernance de l'Alliance pour la Consolidation de la Paix en Guinée Forestière, constituée de 83 OSC et qui est aujourd'hui la plateforme la plus active sur les questions de conflits notamment en lien avec les problématiques environnementales liées à l'implantation des sociétés privées. La représentation des femmes et des jeunes dans la société civile (dans les priorités stratégiques, au sein des instances de gouvernance ou de décision et des équipes opérationnelles, parmi les cibles ou les membres...) sera analysée. Au-delà de l'identification des acteurs et de l'analyse de leur fonctionnement et de leurs contraintes, ce diagnostic permettra de faire apparaître les connexions, intérêts, jeux d'alliances entre acteurs de la société civile qu'il importe de décoder pour ce type de projet. Il permettra également de mieux comprendre et analyser les relations des acteurs de la société civile, avec les autorités locales, les services étatiques, le secteur privé, les communautés rurales et urbaines. En particulier, la contribution actuelle des OSC au processus des Plans de Développement Locaux (PDL) sera mise en exergue.

Afin d'avoir une situation relativement plus précise de leur situation, le projet fait appel à un(e) consultant(e) pour la réalisation de ce diagnostic institutionnel et organisationnel des OSC de la Guinée forestière. Les présents TDR décrivent les missions et les conditions de réalisation de ce diagnostic.

II. MISSIONS DU / DE LA CONSULTANT(E)

1. Objectifs et produits de la mission

Ce diagnostic est au service des 4 axes du projet. Il nourrira tout ou partie des orientations stratégiques de chacun de ses axes.

Les objectifs du diagnostic sont multiples :

- Permettre au projet d'avoir une connaissance suffisamment précise du paysage des organisations de la société civile en Guinée forestière ;
- Fournir au projet Saveur – GF des données quantitatives et qualitatives qui l'aideront à dimensionner l'accompagnement des OSC dans le cadre d'une stratégie de renforcement des capacités suffisamment adaptée et cohérente ;
- Faciliter la compréhension du positionnement des OSC avec les enjeux environnementaux, sociaux et économiques de la région.

2. Produits/Résultats

Les produits et/ou résultats indiqués ci-après sont les éléments clés de la commande du Gret. Le diagnostic institutionnel et organisationnel des OSC mené par le/la consultant(e) devra déboucher sur les produits ci-après :

- Ce diagnostic établira une cartographie des OSC dans la région : OSC, regroupements et/ou collectifs d'OSC, etc. Il mettra en lumière les jeux d'acteurs, les jeux d'alliances et de positionnement au sein de ce paysage ;
- Il fera un état des OSC existantes au travers d'une analyse argumentée de leur fonctionnement et leur gestion. Il mettra en évidence leurs forces et faiblesses et donnera à mieux comprendre et cerner leurs fragilités institutionnelles ;

- Il produira une analyse argumentée de leurs capacités d'actions individuelles et portera un regard sur les dynamiques d'actions collectives.

Le diagnostic fera ses analyses en les mettant en lien avec les thématiques du projet (la protection de l'environnement, l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets, la reconnaissance et défense des droits locaux d'accès, d'usage et de gestion des ressources naturelles, et la gestion et prévention des conflits liés à l'exploitation de ces ressources).

III. METHODOLOGIE PROPOSEE

1. Principes méthodologiques

Les principes ci-après guideront la conduite du diagnostic, le/la consultant(e) en tiendra compte tant dans la conception de sa proposition de méthodologie que dans sa mise en œuvre :

- Les OSC elles – mêmes seront au cœur des analyses. La méthodologie proposée fera en sorte de croiser les différents regards que portent les OSC sur elles – mêmes. Le / la consultant(e) aura aussi un rôle de facilitateur-trice. Il/elle fera donc émerger des perceptions et des avis divers qui nourriront ses analyses ;
- Le Gret (le projet) est un acteur neutre dans le paysage ; bien que faisant partie du paysage, il ne fera pas part de ses positionnements sur les sujets thématiques au moment du diagnostic ;
- Le diagnostic prendra en compte les acquis des autres projets d'appuis à la société civile guinéenne ;
- Le diagnostic mettra plus l'accent sur les données qualitatives que quantitatives sans minimiser ces dernières ;
- Enfin, le diagnostic sera attentif aux politiques sectorielles en cours et/ou en préparation en Guinée sur les thématiques ciblées par le projet. Ces politiques serviront, dans la mesure du possible, de cadre de référence stratégique.

2. Principales étapes de mise en œuvre

Le/la consultant(e) proposera une offre technique à travers laquelle il/elle décrira sa méthodologie d'intervention. Toutefois, la méthodologie proposée devra prendre en compte les temps forts ci-après de l'exercice, tels que le Gret les voit :

- a. Un temps de cadrage initial** : le diagnostic démarrera par un temps de cadrage qui permettra de fixer la compréhension des attentes et de la commande (les objectifs, les résultats attendus de la mission, les documents disponibles, les informations à collecter, la méthodologie et les outils de collecte, et l'organisation de la collecte sur le terrain) du Gret par le/la consultant(e). Ce temps permettra aussi d'identifier et de lever d'éventuelles contraintes qui pourraient gêner la réalisation du diagnostic. Il s'agira aussi de mettre en place l'organisation logistique et le suivi de la prestation.
- b. Des temps d'investigations (organisation et exécution de la collecte d'informations)** : ici, le/la consultant(e) mettra en place une équipe d'enquêteurs, confectionnera avec eux ses outils, les formera et organisera leur déploiement sur le terrain. Les investigations se dérouleront en deux temps minimum de sorte à permettre des séquences de briefing avec l'équipe du Gret.

Un premier temps consistera à se nourrir et faire la synthèse de la recherche documentaire. Il sera aussi nécessaire pour tester les outils, faire un premier tour de table et sur cette base, ajuster ou pas la démarche et les outils de diagnostic. Il y aura donc une séquence bilan à l'issue de ce premier test. Les outils seront ensuite finalisés puis déployés à nouveau pour poursuivre et achever la phase d'investigation. Ces outils seront variés et adaptés : entretiens bilatéraux, focus group, documentation, observation directe, etc. Pour réparer des gaps éventuels, le consultant.e pourra compléter ces investigations en faisant quelques enquêtes de terrain complémentaires.

- c. Des temps de restitution et validation** : le/la consultant(e) mettra en débat ses conclusions et analyses. Il/elle le fera avec les acteurs eux- mêmes et avec l'équipe du Gret ensuite. En outre, il/elle devra participer aux différents ateliers de restitution au niveau préfectoral et régional organisés par l'équipe du projet. Dans un second temps il s'agira d'organiser des ateliers locaux au niveau de

chacune des 7 préfectures. L'enjeu sera d'amener les acteurs à porter collectivement un regard critique sur eux – mêmes.

- d. **Un temps final de rapportage** : il s'agira de préparer et de soumettre au projet un rapport préliminaire et un rapport final de mission / d'analyse et d'interprétation des données, accompagné d'un répertoire d'OSC de la région et d'un plan de formation à destination des OSC.

3. Livrables attendus

A l'issue du diagnostic, les livrables attendus sont les suivants :

- Une note de présentation de la démarche et du contenu de la mission de consultance proposée, base de discussions et d'échanges sur l'adéquation entre les propositions méthodologiques du/de la consultant(e) et les attentes des commanditaires ;
- Une réunion de restitution orale sur le terrain à l'attention du Gret et de ses partenaires, avec Présentation Power Point, accompagnée d'un aide-mémoire ;
- Un rapport provisoire dans un délai de 10 jours maximum après la collecte sur le terrain, accompagné des différents documents techniques produits : outils de collecte, répertoire des OSC assorti de données institutionnelles et thématiques, plan de formation ;
- Le rapport final dans un délai de 05 jours après réception des commentaires et corrections du rapport provisoire par les commanditaires.

IV. PROFIL RECHERCHE

Le/ la consultant (e) peut être une personne indépendante, un bureau d'étude ou une ONG (nationale ou internationale). Il/elle devra être de formation supérieure ou de domaine d'intervention en sciences sociales, environnement, gestion des ressources naturelles ou droits humains et avoir :

- Une expérience dans la réalisation d'activités similaires en milieu rural (connaissance du contexte socio-économique et culturel des bénéficiaires) ;
- Une connaissance avérée des problématiques liées aux thématiques du projet : 1) la protection de l'environnement, l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets, 2) la reconnaissance et défense des droits locaux d'accès, d'usage et de gestion des ressources naturelles, et 3) la gestion et prévention des conflits liés à l'exploitation de ces ressources ;
- Une connaissance avérée des **problématiques liées à la société civile guinéenne est indispensable** ;
- Une expérience prouvée dans la conduite d'entretiens, l'animation d'ateliers, la collecte d'informations, et en particulier la collecte de données avec l'aide de smartphones et l'utilisation des plateformes de collecte et de gestion des données (par exemple avec l'application Kobo/ODK...);
- Une expérience dans la maîtrise de bases de données (analyse, traitement et interprétation) ;
- Une expérience prouvée dans la supervision d'équipes d'enquêtes ;
- Une bonne connaissance de la Guinée en général, et de la région forestière en particulier ;
- Une excellente capacité rédactionnelle, de synthèse, d'analyse et de communication.

V. CONDITIONS D'ORGANISATION

1. Cadre / périmètre de la mission

La date de démarrage de la mission souhaitable est **le 02 mars 2020**, pour une durée d'exécution maximale de **50 jours ouvrés**.

Le diagnostic se fera **dans les 7 préfectures de la Guinée Forestière**.

Le suivi du diagnostic sera assuré par l'équipe projet Saveur – GF. Il sera appuyé par deux experts du Gret siège. Ce suivi fonctionnera sur des réunions sur place et des réunions Skype avec les experts du siège. Le chef de projet et le/la consultant(e) fixeront les temps de suivi.

2. Enveloppe financière

Le devis présenté devra indiquer l'ensemble des coûts occasionnés :

- Temps de travail du/de la consultant (e) et de son équipe ;
- Coûts TTC des honoraires (homme/jour) du chef de mission et de son équipe ;
- Frais de déplacements et de mission ;
- Frais de reprographie ;
- Frais d'organisation des ateliers locaux sur les problématiques des OSC de la région.

L'enveloppe maximum du projet pour la prestation est de **8 000 euros**.

3. Envoi des offres techniques et financières

La proposition du/de la consultant(e) comprendra 3 parties :

- La première partie sera consacrée à la compréhension des termes de référence ;
- La seconde partie sera constituée d'une proposition méthodologique et du chronogramme ;
- La troisième partie sera consacrée à la proposition financière (devis).

En annexes figurera le CV du/de la consultant(e), avec mise en exergue de toutes les références en lien avec la prestation demandée.

Des informations complémentaires sur le projet sont disponibles sur demande à l'adresse mail du chef de projet (koivogui.guinee.gf@gret.org), jusqu'au 15 février 2020.

Les offres techniques et financières doivent être envoyées au plus tard le **21 février 2020** en indiquant « Consultance diagnostic institutionnel projet Saveur-GF » dans le titre du mail, aux trois personnes ci-après dont les adresses mails sont indiquées :

- Jean 14 KOIVOGUI, Chef du projet Saveur-Gf, N'zérékoré, Guinée : koivogui.guinee.gf@gret.org
- Floriane THOUILLOT, Chargée de projet au siège du Gret en France : thouillot@gret.org
- Reiye GANDZOUNOU, Responsable de département au siège du Gret en France : reiyeg@gret.org